

RAPPORT SPÉCIAL

BURKINA FASO

MISSION FAO D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES

10 janvier 2005

Faits saillants

- Une invasion de criquets ailés a frappé le Nord du Burkina Faso, en particulier les trois provinces de la Région du Sahel, l'Oudalan, le Soum et le Séno, à partir du 9 août, y ravageant les cultures de céréales.
- La sécheresse a également été sévère dans cette même partie septentrionale du pays, tandis qu'elle affectait aussi, à un degré moindre et variable, notamment le Centre et l'Ouest. Au nord du pays, la pluviométrie saisonnière a décru jusqu'en dessous de 200mm dans certaines zones.
- La combinaison de ces deux phénomènes – l'invasion de criquets et la sécheresse – a eu un impact extrêmement négatif sur l'équilibre alimentaire dans le Sahel et le Nord Burkinabé, y laissant prévoir une grave crise à un terme de quelques semaines. La récolte de mil est ainsi quasiment nulle dans la Région du Sahel, celle de sorgho y enregistrant 40 à 70 pour cent de pertes, plus dans certaines localités. Quant aux pâturages, ils y sont perdus aux trois quarts.
- Non seulement la récolte est très fortement compromise mais le bétail y pâtit de la très faible masse végétale des pâturages. Les prix du bétail y ont brusquement chuté tandis que ceux des céréales montaient en flèche.
- La production céréalière pour 2004/05 est estimée à environ 3 062 501 tonnes de mil, sorgho, maïs, riz et fonio. Le déficit céréalier prévisionnel hors importations commerciales, s'établit à environ 188 000 tonnes et devrait être couvert par les importations commerciales et aides alimentaires prévues. Le fait que le pays puisse couvrir ses besoins d'importations alimentaires sur une base essentiellement commerciale ne doit pas masquer la précarisation de la situation des populations localisées dans les zones qui ont été durement affectées en 2004 par la sécheresse et les criquets.
- Par ailleurs, la transhumance va être prématurée et massive. Elle risque de se faire sans vaccination des animaux, d'où un danger sanitaire, ainsi que celui de la multiplication de vols de bétail (la vaccination prémunit, dans les faits, contre le vol, par le marquage auquel elle donne lieu). D'autre part, il faut s'attendre à ce que cette transhumance, qui s'annonce chaotique, crée de nombreux conflits entre éleveurs et paysans dans les zones où seront conduites les bêtes.
- Les Autorités Burkinabé ont conçu, avec l'appui de la Mission un ensemble de mesures d'urgence pour faire face à la situation. La mise en place effective de ce plan devrait requérir une assistance internationale à brève échéance.

1. VUE D'ENSEMBLE

La mission conjointe FAO/CILSS d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires 2004 au Burkina Faso s'est déroulée du 18 au 23 octobre 2004. Elle a été précédée d'une mission préparatoire FAO/PAM/FEWS-NET du 11 au 17 octobre 2004, qui s'est penchée sur l'impact de l'invasion acridienne et de la sécheresse sur la situation des cultures et de l'élevage, principalement dans la région du Sahel, durement affectée par ces deux chocs, ainsi que dans quelques localités dans la région du Centre-Nord (Bam et Sanmatenga). La Mission FAO/CILSS a pour sa part visité diverses régions afin d'avoir une vue d'ensemble de la situation agricole et de compléter ainsi les visites précédentes dans la partie septentrionale du pays. Elle a ainsi visité les Régions du Nord (provinces du Yatenga, du Zandoma, du Passoré), de l'Est (province du Gourma), du Centre-Sud (provinces du Zoundwéogo et du Bazèga), du Centre-Ouest (provinces du Boulkiemdé et du Ziro).

Les objectifs de la Mission étaient d'effectuer une évaluation préliminaire de la production céréalière 2004, d'évaluer les dégâts causés par le criquet pèlerin ainsi que l'impact sur la sécurité alimentaire du pays, de faire des recommandations en vue de limiter les effets d'une crise alimentaire imminente et de proposer des actions d'urgence ayant pour objectif de restaurer la capacité de production agricole et animale.



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE,
ROME

La Mission a eu des entretiens avec les Autorités de tutelle des Institutions compétentes, à savoir notamment Son Excellence le Ministre des ressources animales assurant l'intérim du Ministre d'État de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, le Secrétaire Général du Ministère et le Secrétaire Exécutif du CILSS. La Mission a travaillé en collaboration avec les différents services nationaux concernés par le suivi de la campagne agricole, à l'occasion notamment d'un "Atelier de validation des résultats prévisionnels de la campagne agricole", qui a clos les travaux. Elle a également rencontré les différentes structures (nationales ou organismes de coopération) impliquées dans le suivi de la sécurité alimentaire. La Mission a présenté ses principales conclusions lors d'une réunion de restitution avec Son Excellence le Ministre des ressources animales assurant l'intérim du Ministre État de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques.

La Mission a noté que les invasions acridiennes ont été combattues avec vigueur. Les traitements opérés ont permis de contenir dans une certaine mesure le développement des larves issues de ces ailés, jusqu'à la mi-septembre quand de nouveaux essaims provenant du Mali ont envahi les mêmes régions. La sévérité de cette nouvelle attaque (un essaim décrit mesurait 2 km sur 8 km) a nécessité des moyens de lutte accrus. L'utilisation de ceux-ci était plus délicate compte tenu du fait que les essaims d'ailés mûres, à la différence des larves, peuvent se déplacer rapidement et d'une manière peu prévisible.

Le niveau de précipitations a été extrêmement bas dans la partie septentrionale du pays. La saison des pluies y a été aussi caractérisée par un retard de démarrage, une irrégularité des précipitations entraînant de nombreuses poches de sécheresse, ainsi qu'une forte réduction du nombre de jours de pluies et de la durée de l'hivernage. Le pays a cependant joui d'une pluviométrie comparable à la normale ailleurs que dans les trois provinces sahéennes et, à l'Ouest, celles de la Kossi et du Banwa. Mais, d'une façon générale, la distribution temporelle des pluies a été assez souvent peu favorable aux rendements.

Les agro pasteurs, qui composent la quasi-totalité de la population agricole dans les zones concernées, ne peuvent plus, du fait de l'effondrement des prix du bétail couplé à une brusque montée de ceux des céréales, acheter les quantités de celles-ci qui leur manquent. En plus de ces graves difficultés, beaucoup craignent une chute de leur statut social, devenant de simples gardiens de troupeaux au lieu d'être éleveurs propriétaires de bêtes, élément qui, vu son importance dans la culture locale, doit retenir l'attention. Par ces différents biais, se trouvent atteints en leur cœur les équilibres nutritionnels, économiques et sociaux qui caractérisent cette partie du pays.

Cette situation causait de nombreux départs, le plus souvent de jeunes, voire d'enfants, et qui vont nettement au-delà de migrations saisonnières habituelles. La destination était le plus souvent les zones d'orpaillage proches de la Côte d'Ivoire, malgré la situation politique dans ce pays.

Dans l'ensemble, l'offre attendue de céréales est suffisante globalement pour couvrir les besoins du pays, mais la situation alimentaire doit être appréciée avec précision, région par région et en prenant en compte les facteurs de vulnérabilité alimentaire caractérisant le pays. En fait, la situation alimentaire pourrait sérieusement se dégrader dans la région du Sahel au cours des deux prochains mois. Dans le Nord et le Centre Nord, les conditions alimentaires des ménages connaîtront probablement une évolution négative dans un terme qui ne dépassera pas quatre mois.

Cet état de choses a amené les Autorités burkinabé à élaborer un plan d'action d'urgence, pour la formulation duquel elles ont reçu l'appui de la FAO, un consultant de la FAO étant particulièrement chargé de cette question. Les mesures envisagées portent en particulier sur l'approvisionnement en céréales des populations frappées, l'utilisation au mieux des ressources en eau, afin notamment de boucler le cycle des plantes et de procurer l'eau nécessaire aux animaux et à la consommation humaine, la réunion des conditions pour un redémarrage de la production à la prochaine campagne, en particulier en ce qui concerne les semences, l'apport des aliments pour animaux là où ils font défaut, notamment en autorisant la fauche des herbes dans les forêts classées, l'impulsion donnée aux comités de vigilance dans les zones pastorales dans le but d'éviter les feux de brousse susceptibles d'aggraver encore l'état des pâturages, etc.

2. CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE¹

La population du Burkina Faso atteindra à 12,62 millions d'habitants en 2005. Elle croît à un rythme annuel de 2,9-3,0 pour cent. La moitié de la population a moins de 15 ans, cette jeunesse constituant un sérieux défi de développement. La densité au km² est de 47 habitants, mais est distribuée géographiquement de manière inégale, le Nord et l'Est étant peu peuplés. La capitale, Ouagadougou, compte un million

¹ Nombre d'informations données ci-dessous sont tirées des publications de *The Economic Intelligence Unit*.

d'habitants, la seconde ville, Bobo-Dioulasso, dépassant pour sa part 300 000 habitants. Les villes concentrent 17 pour cent de la population, ce qui indique que l'exode rural est demeuré limité. Toutefois, cette assertion doit être tempérée par la prise en compte du fort courant d'émigration, saisonnier ou permanent, des Burkinabé vers les pays avoisinants au cours des dernières décennies, notamment vers la Côte d'Ivoire.

Le PIB atteignait en 2003, selon *The Economist Intelligence Unit*, 2 473 milliards de FCFA, soit 191 764 FCFA par habitant. Le taux de croissance est en 2003 de 6,5 pour cent (contre une moyenne de 1999-2003 de 4,7 pour cent), tandis que l'inflation reste très faible, à 2 pour cent en 2003 (prix à la consommation). Toutefois, la maîtrise de l'inflation résulte en particulier de strictes politiques fiscales et monétaires mises en œuvre dans le cadre de la CDEAO afin de contrôler la masse monétaire et a de ce fait un caractère général. Elle est également liée au niveau de production céréalière. L'année dernière, les bonnes récoltes ont maintenu les prix à un bas niveau, mais on remarquera que les problèmes rencontrés au cours de la présente campagne exercent une forte pression inflationniste sur les prix des céréales de base, évidente au cours des enquêtes sur le terrain menées par la Mission.

C'est ainsi que, dans la région du Sahel, les prix du sac de 100 kg de mil s'étagaient de 16 000 à 22 500 FCFA à la mi-octobre, selon le lieu et le jour exact, alors qu'ils étaient d'environ 6-8 000 FCFA à la même date l'année précédente et aux alentours de 12 000 fin septembre 2004. L'assiettée de mil valait 400 FCFA contre 125 à la même date de l'année précédente.

Le Burkina Faso est un pays très pauvre. Le Rapport sur le développement du monde élaboré par la Banque Mondiale en 2001 le classait au douzième rang des pays les plus pauvres, avec un revenu brut moyen par tête de 220 dollars des États-Unis en 2001. Le Rapport sur le développement humain du PNUD établissait, dans son édition de 2003, que 62 pour cent de la population avaient vécu avec moins d'un dollar par jour au cours des années 1990.

L'agriculture est la base de l'économie, employant 84 pour cent de la population active et procurant leurs moyens d'existence à 90 pour cent de la population totale, tandis que l'industrie et les services n'assurent pour leur part que respectivement 5 pour cent et 11 pour cent des emplois. La très grosse majorité de la population dépend de l'agriculture pluviale de subsistance, essentiellement des céréales pour la consommation locale, le coton, l'élevage et la culture de contre-saison par irrigation étant les trois autres sources de revenus principales (mais l'élevage garde également dans de nombreux cas un caractère d'activité de subsistance).

Le niveau d'éducation reste en moyenne bas (environ les trois quarts de la population sont analphabètes) malgré les progrès réalisés et l'ambitieuse stratégie de développement de l'enseignement définie pour la période 2000-2009, et dont la mise en pratique implique une forte aide extérieure. Cette stratégie est partie intégrante du plan de réduction de la pauvreté élaboré par les Autorités Burkinabé, en lien avec la communauté des bailleurs de fonds.

Le taux de fréquentation des écoles primaires est de seulement 36 pour cent en 2000/01 (27 pour cent en 1990/91), alors qu'il s'établit en moyenne à 57 pour cent pour l'Afrique subsaharienne, et celui de l'enseignement secondaire ne dépasse pas 8 pour cent la même année.

La mortalité infantile se situe, pour sa part, légèrement en dessous de la moyenne sub-saharienne, avec 104 pour mille contre 107 pour mille. L'espérance moyenne de vie atteint seulement 47 ans. En 2001, selon l'ONUSIDA, le taux de séroprévalence du HIV était de 6,5 pour cent de la population, le second le plus élevé en Afrique de l'Ouest, le Sida ayant causé cette même année 44 000 décès dans le pays.

Le Burkina Faso est partagé entre la zone climatique sahélienne, au Nord, et la zone de savane, qui comprend la plus grande part du pays. La qualité des sols est variable mais la terre est généralement plus fertile dans le Sud-Ouest. L'association de l'élevage et de la culture des céréales est très répandue. Le Plateau central Mossi comprend des cultures variées, soit de subsistance, comme le sorgho et le mil, soit de rente, comme le coton et le karité, ou encore les fruits et légumes dans les endroits où les ressources en eau permettent la culture de contre-saison.

La production nationale de mil atteint 880 912 tonnes et celle de maïs, en augmentation, 594 580 tonnes, tandis que celle de sorgho est proche d'un 1.5 million de tonnes. Le coton, la principale production commerciale et qui fait vivre environ 2 millions de ruraux, a vu sa production (coton graine) croître de 117 000 tonnes en 1993/94 au niveau record de 500 000 tonnes en 2003/04. La production de riz a augmenté des deux tiers, passant de 53 800 tonnes en 1993/94 à 95 168 tonnes en 2004/05 (y compris la production des plaines et des bas-fonds aménagés). L'élevage extensif est, par contre, habituellement

dominant dans la partie sahélienne mais est combiné avec la culture de céréales, essentielle pour les besoins alimentaires des populations concernées, et ce même si elle ne couvre pas totalement ces besoins (sauf en année exceptionnelle).

Les autres activités agricoles ont un rôle réduit, et cette remarque s'applique en particulier à la production commerciale de bois (malgré les efforts de conservation de la forêt et de replantation entrepris).

Le Burkina Faso comprend peu de cours d'eau permanents, ce qui limite les possibilités d'irrigation, celle-ci étant pratiquée sur seulement 15 000 ha, alors que le total des terres cultivées (un tiers de la surface cultivable) atteint 3,7 millions d'ha. Une autre limitation à l'irrigation tient au fait que les mares et les retenues d'eau ont une capacité qui dépend étroitement de la pluviométrie et de l'évapotranspiration. En cas de sécheresse, leur niveau baisse rapidement. D'autre part, les moyens d'exhaure sont très limités, de même que les forages vers l'aquifère profond. Enfin, la « contre-saison », c'est-à-dire notamment la production de fruits et légumes sur des terrains irrigués, dépend, pour sa date de début, de l'avancement de la « saison » elle-même, à savoir les céréales cultivées souvent sur les mêmes emplacements que le maraîchage. En cas de retard de celle-ci, les terrains ne sont pas dégagés, ce à quoi on peut ajouter que lorsqu'il y a retard de la « saison », c'est souvent, du moins en partie, parce que la sécheresse a sévi, ce qui à son tour obère les possibilités d'irrigation utilisables en contre-saison.

Le pays a donc une faible capacité d'adaptation à la situation créée par une sécheresse intense ou des retards de précipitations marqués, événements récurrents au cours des dernières décennies et qui ont caractérisé en particulier la présente campagne dans bon nombre des régions du pays. Étant donné par ailleurs le rôle de l'agriculture dans l'économie, la sécheresse – et les invasions de criquets comme ce fut le cas cette année – sont une explication essentielle des fluctuations du PIB observées ces dernières années et, par la même occasion, influent directement sur la vulnérabilité alimentaire des agriculteurs et agropastoral qui composent la presque totalité de la population.

En plus de conditions naturelles difficiles, le Burkina Faso pâtit d'un manque de moyens techniques agricoles modernes. Seuls 30 pour cent des agriculteurs disposent d'une charrue ou d'animaux de trait et 36 pour cent bénéficient de conseils de vulgarisation. Les exploitations familiales étendues sont très fragmentées, comprenant en moyenne 9,6 parcelles de 0,4 ha chacune.

3. PRODUCTION ALIMENTAIRE DE LA CAMPAGNE 2004/05

3.1 Pluviométrie

a) Situation générale

L'installation de l'hivernage a démarré à partir de la seconde décennie d'avril dans la région du Sud-Ouest et les hauteurs pluviométriques mensuelles recueillies, généralement supérieures à 100 mm, dépassaient celles de l'année 2003. Cependant, ces précipitations ont été mal réparties dans l'espace et le temps.

Malgré un ralentissement du régime pluviométrique en mai, l'installation de l'hivernage s'est poursuivie dans les régions centrales du pays vers la troisième décennie de juin. Dans la moitié nord du territoire, les précipitations relevées jusque vers la fin du mois de juin étaient faibles. Des poches de sécheresse ont été observées dans plusieurs provinces du nord et du centre du pays.

C'est à partir du mois de juillet que les pluies vont permettre d'assurer le démarrage de la campagne agricole. En août, les pluies se sont poursuivies avec une intensité assez moyenne mais à une fréquence satisfaisante.

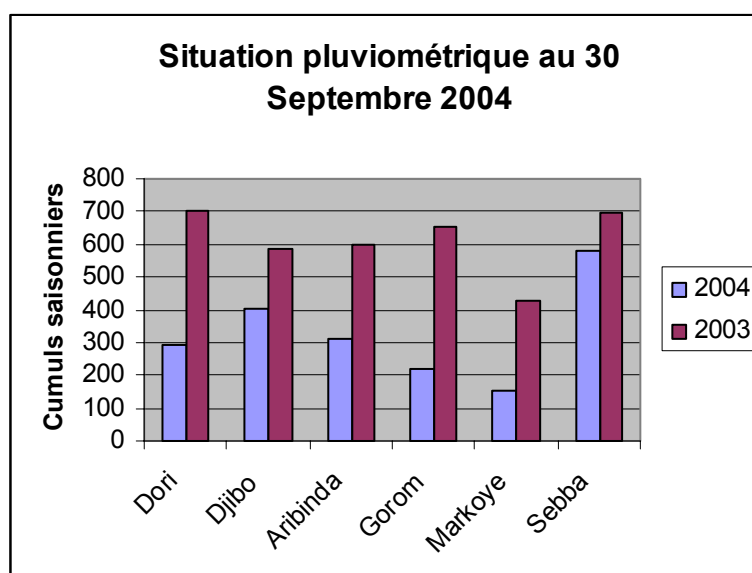
L'arrêt précoce des pluies est intervenu dès la première décennie de septembre dans les régions du nord et, au cours de la première décennie d'octobre, dans la partie centrale et de l'Est. Excepté les provinces de l'Oudalan, du Séno et du Soum, au nord, celles de la Kossi et du Banwa, à l'ouest, le reste du pays présente une situation comparable à la normale.

Comparés à la campagne dernière, les cumuls saisonniers ont été déficitaires dans tous les postes pluviométriques. Les déficits saisonniers les plus élevés ont été enregistrés à Dori, Di-Sourou, Bobo-Dioulasso, Vallée du Kou, Bogandé et Dédougou.

b) Situation dans la Région du Sahel

Dans la Région du Sahel, les pluies sont arrivées tardivement dans la première décade de juillet et se sont arrêtées de manière précoce en début septembre. Les pluies du mois d'août ont été insuffisantes et irrégulières. Les cumuls saisonniers sont compris entre 151,5 mm en 13 jours à Markoye et 698,3 mm en 40 jours à Sebba. Comparativement à 2003, tous les postes sont déficitaires ; les déficits les plus importants sont relevés à Gorom-Gorom, Dori, Markoye et Aribinda, atteignant respectivement 430 mm, 413,7 mm, 285,5mm et 278,5 mm. Le graphique ci-dessous présente la situation pluviométrique en 2004 et 2003.

Fig. 1: Situation pluviométrique au Sahel



Dans les régions du Nord et du Sahel plus particulièrement, les niveaux de remplissage des points d'eau et des eaux souterraines sont très bas. Les mares de Dori, Oursi, Markoye, etc. sont restées pratiquement à sec. Cette situation aura pour conséquence une insuffisance d'eau pour l'abreuvement du bétail et la pratique de cultures de contre-saison (petite irrigation villageoise, maraîchage).

3.2 Situation acridienne

3.2.1 Evolution de l'infestation acridienne

L'invasion a commencé le 9 août par l'arrivée d'essaims matures à Déou dans la province de l'Oudalan, région du Sahel. Les pontes effectuées ont engendré des bandes larvaires, signalées à partir du 19 août 2004 dans les provinces du Soum et de l'Oudalan. L'aggravation de la situation acridienne est due à des ré-infestations des populations larvaires et à des ailés matures en provenance du Mali.

En septembre, on a noté une recrudescence de la présence des criquets dans les régions du Sahel. Des essaims ont été signalés dans le Nord (localité de Titao), dans le Centre-Nord (province du Sanmatenga), et dans l'Est (province de La Gnagna). Cette présence massive de criquets serait due à la mutation des larves autochtones, devenues des ailés, et à l'arrivée d'individus nouveaux du Mali et du Niger.

A la date du 11 octobre 2004, 8 provinces étaient touchées par les infestations d'acridiens, 25 départements et plus de 240 localités (voir tableau ci-dessous.). Sur près de 222 900 ha prospectés, dont 79 400 ha sur zones de cultures, les superficies infestées représentent 109 100 ha, dont 50 400 ha sur les cultures et 58 700 ha sur les jachères. Seules 14,9 pour cent des superficies infestées ont été traitées. La région du Sahel est de loin la plus durement touchée, avec 96 pour cent des superficies infestées et 96 pour cent des dégâts sur cultures par rapport à l'ensemble du pays.

Tableau 1. État des infestations acridiennes au 11 octobre 2004

Superficies	Cultures	Jachères	Total
Prospectées	79 400	143 570	222 970
Infestées	50 400	58 700	109 100
Traitées	7 877	8 409	16 286

Source: Compilation par la DGPSA des données DGPV et DRAHRH.

3.2.2 Situation de l'infestation acridienne dans la région du Sahel

- **Province de l'Oudalan (Département de Déou)**

Les adultes matures sont arrivés la première fois le 9 août dans 4 départements : Déou (7 villages), Gorom Gorom (1 village), Oursy (1 village), Markoye (1 village). Le 22 août, une éclosion de larves a été signalée à Gandéfabou dans le département de Déou. Des traitements ont été effectués sur les larves jusqu'au 5^{ème} stade. C'est à partir du 22 septembre que les adultes immatures ont envahi l'ensemble du département, causant des dégâts généralisés sur les cultures de mil au stade grains laiteux, le tapis herbacé et les espèces ligneuses. Les deux tiers des 151 villages ont été infestés. Les zones les plus touchées sont : Déou, Gorom Gorom, Oursy, Markoye et Tinakoff. Les traitements terrestres se sont intensifiés, avec une efficacité réelle sur les larves (90 pour cent) mais plus faible sur les adultes (entre 20 et 25 pour cent). Les pâturages sont inexistantes à cause de l'action combinée de la sécheresse et des criquets. La situation est identique au Mali, qui constitue la zone de transhumance habituelle.

- **Province du Séno (Département de Bani)**

Les criquets ailés se sont abattus dans le département de Bani dans la soirée du 28 septembre 2004. Sur les 56 villages que compte le département, seuls 2 villages n'ont pas été touchés. Les criquets sont repartis du département de Bani le 30 septembre en direction du département de Dori.

Environ 80 pour cent du mil, qui constitue la principale culture céréalière, ont subi les attaques des criquets au stade grains laiteux. A l'exception (souvent, mais pas toujours) du sorgho, les autres cultures (le niébé et le sésame au stade de formation de gousses) n'ont pas été épargnées.

Près de 55 pour cent des pâturages naturels du département de Bani ont été attaqués par les criquets et 75 pour cent des récoltes attendues cette année dans le département seront perdus. La culture céréalière la plus touchée est le mil avec 62 pour cent des rendements attendus à l'ha qui seront perdus. Il en est de même pour le sorgho (20 pour cent), le niébé (60 pour cent), les arachides (70 pour cent) et le sésame (50 pour cent).

- **Province du SOUM (Département de Koutoukou)**

Le premier essaim au stade larvaire est apparu le 13 septembre. Il y a eu au total huit (8) cas d'infestations par les criquets ailés. Le dernier essaim ailé est arrivé le 14 octobre. Les attaques acridiennes ont été sévères dans les villages de **Sombella, Oka, Tounté, Gaskindé, et Gondé**. Ces villages ont connu 3 à 4 infestations. Les productions attendues pour ces villages sont nulles pour le mil et de 25 pour cent de leur production moyenne pour le sorgho. A **Gaskindi**, la quantité maximale de mil qu'un producteur peut récolter est de 30 kg et 90 pour cent des producteurs ont tout perdu. Les villages ayant subi des attaques moyennes sont **Koutoukou, Amayala, Okoulourou, Kékénèké, Jahel, Jamo et Kékénodé**. Les productions estimées pour ces villages sont de 10 pour cent pour le mil et de 40 pour cent pour le sorgho par rapport à leur production moyenne. Le pâturage aérien est décimé à 50-60 pour cent et les jachères entre 50 pour cent et 80 pour cent.

3.3 Approvisionnement en intrants agricoles

Avec les bonnes récoltes de la précédente campagne agricole 2003/04, les disponibilités semencières en début de campagne ont été satisfaisantes. En plus, 4 353 tonnes de semences améliorées ont été produites et mises à la disposition des producteurs.

Lors de la Journée Nationale du Paysan, les producteurs se sont engagés à réaliser 200 000 fosses fumières pendant la présente campagne afin d'améliorer la fertilité des sols. Au 30 septembre 2004, le pourcentage de réalisation était de 96,4 pour cent.

3.4 Production agricole 2004

3.4.1 Prévisions de récoltes céréalières 2004/05

La production céréalière prévisionnelle de la campagne 2004/05 est estimée, d'après le Ministère de l'agriculture, à 3 062 501 tonnes, soit une baisse de 14 pour cent par rapport à la production record de 2003/04, qui avait atteint 3 583 052 tonnes. Cette baisse s'explique par le recul des productions de mil (- 26 pour cent), de maïs (- 11 pour cent) et de sorgho (- 8 pour cent) consécutive aux aléas climatiques (pluies

précoces et de forte intensité, grêle, sécheresse) et à l'invasion acridienne, particulièrement dans la région du Sahel. Seul le fonio a enregistré cette année une hausse de 22 pour cent.

Cette production totale brute de 3 062 501 tonnes se compose de:

- Sorgho: 1 481 212 tonnes
- Mil: 880 912 tonnes
- Maïs: 594 580 tonnes
- Riz: 95 168 tonnes
- Fonio: 10 629 tonnes

Comparée à la production moyenne des 5 dernières années (2 955 707 tonnes), la production céréalière 2004/05 est en augmentation de 4 pour cent. Pour le mil, le riz et le fonio, on note une baisse de 9 pour cent, 3 pour cent et 13 pour cent, respectivement. Par contre, le sorgho et le maïs sont en augmentation de +13 pour cent et +6 pour cent.

Le tableau ci-dessous donne la comparaison par céréale de la production prévisionnelle 2004/05 avec la production de 2003/04 et la production moyenne des 5 dernières années (1999-2003).

Tableau 2. Production céréalière prévisionnelle 2004/05 comparée à celles de 2003/04 et à la moyenne des cinq dernières années (en tonnes)

Campagne	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Fonio	Total
2004/05	880 912	1 481 212	95 168	594 580	10 629	3 062 501
2003/04	1 184 283	1 610 255	95 494	665 508	8 741	3 564 281
Moyenne 1999 à 2003	971 720	1 309 963	98 352	563 465	12 207	2 955 707
Pourcentage (2003/04)	-26%	-8%	0%	-11%	+22%	-14%
Pourcentage (2004/moyenne 1999-2003)	-9%	+13%	-3%	+6%	-13%	+4%

3.4.2 Autres productions agricoles

L'objectif de production de coton graine est de 600 000 tonnes pour la campagne agricole 2004/05, alors que la production a été de 483 000 tonnes en 2003/04. Le prix d'achat du coton aux producteurs a été revu à la hausse pour la présente campagne. Ainsi le premier choix sera acheté à 210 FCFA/Kg, le 2ème choix à 175 FCFA/kg et le 3ème choix à 155 FCFA/kg.

Suite à ces mesures, les superficies cultivées en 2004 sont en nette progression par rapport à la précédente campagne. Dans certaines régions, notamment dans le Centre Sud, cette situation s'est traduite par une baisse des superficies céréalières au profit du coton. De bonnes perspectives de récoltes sont attendues cette année.

Les cultures de contre-saison, notamment le maïs, seront affectées cette année par le faible remplissage des nappes phréatiques suite au déficit pluviométrique dans plusieurs localités, ainsi que, dans certains cas, par les retards de culture, qui ne permettent pas de libérer les terrains pour la contre-saison. Pour ce qui concerne le programme de la Petite irrigation villageoise, les prévisions de récoltes en 2004 seront nettement inférieures aux 64 000 tonnes de maïs prévues en 2003.

3.4.3 Production animale

Les disponibilités fourragères sont adéquates dans la partie sud du pays. Par contre, dans la région du Sahel, l'insuffisance des pluies et les attaques acridiennes ont considérablement affecté le développement des pâturages. Le tapis herbacé dans cette région est déjà en dessèchement très prononcé et soumis de manière précoce au piétinement des troupeaux.

Dans l'ensemble, la situation sanitaire est calme. Toutefois, les campagnes de vaccination devront être anticipées et organisées avec une particulière rigueur compte tenu, cette année, de la précocité et de la massivité de la transhumance dans la Région du Sahel.

3.4.4 Impact des criquets pèlerins sur les cultures et les pâturages

Le tableau ci-dessous donne la situation des villages ayant subi des dégâts sur les cultures et les pâturages dans la Région du Sahel. Sur les 476 villages recensés, seuls 52 n'ont pas été affectés.

Tableau 3. Villages ayant subi des dégâts sur les cultures et les pâturages dans la Région du Sahel

Provinces	Nbre de départements	Nbre de villages	Villages ayant subi des dégâts sur les cultures et pâturages			
			dégâts sévères	dégâts moyens	dégâts faibles	sans dégâts
Séno	6	159	88	67	4	-
Soum	10	193	74	83	19	17
Oudalan	4	124	14	56	19	35
Région du Sahel	20	476	176	206	42	52

La Région du Sahel a connu une année exceptionnelle marquée par une sécheresse et des invasions acridiennes, qui, par endroits, ont sévèrement affecté les récoltes de mil et de sorgho ainsi que les pâturages. Les pourcentages de pertes de récoltes et de pâturages dans les différents départements des provinces de Séno, d'Oudalan et de Soum sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4. Nombre de départements affectés et pourcentage de pertes de récoltes et pâturages

Zones	Provinces	Nombre de départements affectés	Pourcentage de pertes		
			Mil	Sorgho	Pâturages
Très affectées	Séno	4	90 – 100	40 - 70	60 – 80
	Soum	5			
	Oudalan	4			
Moyennement affectées	Séno	1	40 - 60	20 - 30	40 – 60
	Soum	2			
	Oudalan	0			
Faiblement affectées	Séno	1	20 – 30	10 - 20	20 -30
	Soum	3			
	Oudalan	0			

Une enquête entreprise par la Direction des statistiques agricoles est en cours de réalisation pour déterminer de façon plus affinée les dégâts causés par les criquets aux ménages agricoles dans leur ensemble.

De manière approximative, on estime que les 50 400 ha de cultures infestées représenteraient une perte de production moyenne de 20 160 à 25 200 tonnes de mil, céréale de base des populations du Sahel. A cela, il faudrait ajouter les 37 000 ha de pâturages détruits.

3.5 Analyse régionale

- **Région du Sahel** (provinces du Soum, du Séno et de l'Oudalan)

L'insuffisance des pluies a considérablement affecté le développement normal des cultures céréalières, le mil en particulier. C'est au stade de grains laitieux que le mil a subi les attaques des criquets. Les premiers essaims sont arrivés en début août dans la région et ont envahi toutes les provinces à partir de septembre. Il y a eu au total 8 cas d'infestations par les criquets ailés et le dernier essaim ailé est arrivé le 14 octobre dans la Province du Soum. Les dégâts sur le mil ont été importants. Par contre, le sorgho qui était en général aux stades montaison/début épiaison, a été moins affecté.

Les prix pratiqués en ce moment sont déjà très bas au regard du poids des animaux présentés (par exemple à Déou (province de l'Oudalan) une vache laitière de 5 ans est vendue à 10 000 FCFA; alors que le prix du mil ne cesse de monter (de 15 000 FCFA à 22 500 FCFA le sac de 100 kg). Des départs précoces d'animaux vers le sud de la province ont été enregistrés à Dibici (province de l'Oudalan) alors que cette petite transhumance intervenait d'habitude entre mai et juillet.

- **Région du Centre Sud** (provinces du Zoundwéogo et Bazèga)

Elle a été marquée par l'installation assez précoce des pluies dès le mois d'avril sur la région agricole, en particulier dans les provinces du Zoundwéogo et du Nahouri. Des poches de sécheresse sont apparues dans la deuxième décennie de juin notamment dans les départements de Kombissiri et Saponé de la province du Bazèga.

L'installation précoce des pluies a rendu difficile le semis à cause de l'enherbement des champs. Les superficies des cultures céréalières seront en baisse d'environ 20 pour cent par rapport à l'an passé, au profit du coton qui connaîtra une légère augmentation. Elles seront par contre en hausse de 5 pour cent par rapport à la normale.

Au total, 365 ha de cultures ont été perdus suite à un vent violent accompagné de grêle à Bindé, province du Zoundwéogo. Des semences de variétés hâtives ont été distribuées aux populations sinistrées. Les cultures de sorgho blanc, de mil et de riz irrigué, ainsi que celles de l'arachide, des tubercules et de coton sont au stade de maturation. Le sorgho rouge, le maïs, le riz pluvial, le niébé et le voandzou sont récoltés.

Cette campagne agricole 2004/05 sera meilleure qu'une année normale, mais en deçà de celle de l'année précédente. Les prévisions de production pourraient être en baisse de 25 pour cent par rapport à l'année précédente mais de 10 pour cent supérieures à la normale.

Le tapis herbacé est abondant et les points d'eau sont bien approvisionnés. La situation zoo sanitaire est globalement satisfaisante. Les prix des produits sont en baisse par rapport au mois précédent mais demeurent plus élevés que ceux pratiqués l'année précédente à la même période.

- **Région du Nord** (provinces du Yatenga, Zandoma, Passoré)

La saison hivernale s'est effectivement installée en fin Juillet dans la région agricole. La région n'a pas connu de poches de sécheresse notable. Les baisses de productions seront essentiellement dues à une réduction des superficies utilement entretenues (80 pour cent de semis + 15 pour cent d'abandons) et un arrêt précoce des pluies au cours de la 2ème décennie de septembre. Beaucoup de cultures ne sont pas parvenues à maturité et de grands espaces emblavés seront complètement perdus. Par exemple, la plaine rizicole de Sangha, à Thou (Yatenga), d'une superficie de plus de 100 ha, est complètement perdue.

Les pâturages ne sont pas bien fournis, mais peuvent satisfaire les besoins alimentaires des animaux pour le moment. La faiblesse de la pluviométrie (écart de - 148,7 à Séguénéga à - 446 mm à Bokin à la fin septembre), n'a pas permis le remplissage des retenues d'eau. Ceci va réduire la disponibilité en eau pour la boisson et les activités de contre-saison (maraîchage, petite irrigation).

Les attaques de pucerons sur le niébé et de cantharide sur le mil, ainsi que des criquets à Banh et Sollé (Province du Lorum) ont fait des dégâts légers.

Les perspectives alimentaires ne sont pas bonnes. Le taux de couverture des besoins alimentaires se situerait à 50 pour cent au Passoré, 30 à 45 pour cent au Zandoma, 25 à 30 pour cent au Yatenga et 15 à 20 pour cent au Lorum.

- **Région du Centre Ouest** (provinces du Boulkiemdé et Ziro)

Dans le nord de la région, provinces de Sanuié et de Boulkiemdé, la pluviométrie a été relativement bonne jusqu'à début septembre. Il y a eu toutefois des poches de sécheresse à Diéa et Boura. La campagne s'est installée tardivement le 3 juillet. Dans les deux provinces du Sud, la situation pluviométrique a été meilleure, mais les précipitations demeurent inférieures à la normale. Les pâturages sont bien fournis et le bétail est en bon état sanitaire. Les cultures de contre-saison sont retardées, les superficies étant encore occupées par les céréales pluviales.

Les prix sur le marché sont en hausse rapide. Le tin de maïs (17 kg) est ainsi passé à 2 400 FCFA, soit 400 FCFA de plus qu'à la même époque l'année dernière. L'assiette de mil vaut maintenant 400 FCFA alors que son cours normal est de 250 FCFA. En fait, il n'y a pas d'offre locale, car les producteurs vivent encore sur leurs stocks. C'est le cas sur le marché de Sandié, où, par trois fois consécutives, il n'y a pas eu de présentation de céréales locales.

La bonne santé du bétail dans les provinces du Sud de la région, Sissili et Ziro, est un atout. Néanmoins, les déstockages de bétail vont commencer bientôt, comme suite à l'évolution du prix des céréales.

- **Région de l'Est** (province du Gourma)

Les pluies se sont installées au cours des deux premières décades d'avril et se sont arrêtées en début d'octobre. Quelques poches de sécheresse ont été notées dans la première décade d'août mais n'ont pas eu d'incidence sur le développement des cultures. A partir de la décade suivante, les pluies sont devenues régulières et bien réparties, favorisant un bon développement des cultures.

Les prévisions de récoltes sont moins bonnes qu'en 2003, qui est une année de production record. Un programme portant sur une superficie de 35 ha de culture de contre-saison (tomate, choux, laitue, maïs, niébé) est envisagé.

La situation de l'élevage est satisfaisante. Les points d'eau sont bien remplis et les pâturages sont bien fournis.

La situation alimentaire et nutritionnelle est bonne. Les producteurs disposent encore de stocks de céréales de la précédente campagne agricole. Les prix des produits agricoles sur les marchés sont encore corrects. Le sac de mil coûte actuellement 8 000 FCFA.

4. **SITUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE ALIMENTAIRES**

L'analyse de l'offre et de la demande des céréales au Burkina Faso pour 2004/05 repose sur les hypothèses suivantes:

- La population du pays atteindra 12 614 854 habitants en avril 2005 selon les estimations du Gouvernement.
- Pour diverses céréales, on retiendra la consommation per capita apparente sur la moyenne des cinq dernières années (1999-2003). On obtient ainsi pour le riz, 19 kg; le blé, 4,5 kg; et pour l'ensemble des céréales dites secondaires (mil, sorgho, maïs), 193 kg.
- Pour les céréales secondaires, la production brute est réduite de 15 pour cent les pertes et les semences. Quant au riz, les déductions pour les pertes et semences sont de 15 pour cent, et le taux d'usinage est de 65 pour cent.
- Au Burkina comme dans la plupart des pays de la sous région, les stocks alimentaires sont difficiles à cerner. La mission suppose que le niveau des stocks ne changera pas de manière significative entre le début et la fin de l'année commerciale.

Tableau 5. Bilan céréalier prévisionnel 2004/05 (en milliers de tonnes 1/)

	Riz	Blé	Céréales sèches	Total
Population au 30/04/05				12 614 854
DISPONIBILITES INTERNES	95,2	-	2 967,3	3 062,5
Variation de stocks	-	-	-	-
Production brute	95,2	-	2 967,3	3 062,5
EMPLOIS	283,3	57,3	2 909,8	3 250,3
Consommation humaine	240,4	57,3	2 434,7	2 732,4
Consommation animale	-	-	30,0	30 0
Pertes et semences	42,8	-	445,1	-
BESOINS D'IMPORTATION	188,1	57,3	(57,6)	187,8

1/ Les besoins de consommation de la population sont estimés à partir de la consommation apparente moyenne des cinq dernières années, ce qui pourrait conduire à des résultats différents de ceux du CILSS qui utilise des normes de consommation fixes.

Ainsi, le déficit céréalier national pour 2004/05 est estimé à environ 188 000 tonnes, qui pourra être comblé par des importations commerciales de riz et de blé, estimées à près de 255 000 tonnes et par des aides prévues d'environ 22 000 tonnes de riz.

Cette analyse suppose une substitution importante du mil par le sorgho dans le régime alimentaire, ce qui ne sera nécessairement pas le cas. Il est alors probable que le prix du mil continue à augmenter, eu égard à l'offre insuffisante aussi bien au Burkina Faso que dans le reste de la sous-région.

Le fait que le Burkina puisse couvrir ses besoins d'importations alimentaires sur une base essentiellement commerciale, ne doit pas masquer la précarisation de la situation des populations localisées dans les zones qui ont été durement affectées par le déficit pluviométrique et l'invasion acridienne en 2004. Comme signalé ci avant, sont particulièrement concernées les régions du Sahel, l'Oudalan, le Soum et le Séno.

4.1 Données sur le marché et les prix

Comme la situation a évolué très rapidement au cours des dernières semaines et en particulier depuis la fin septembre, les données statistiques sur les prix disponibles au moment de la visite de la Mission traduisent mal l'état réel du marché. En effet, ces données concernent la période antérieure au retournement intervenu et sont par ailleurs des moyennes mensuelles, ce qui atténue encore leur pertinence dès lors qu'il s'agit de rendre compte de variations fortes et événementielles. On s'en tiendra donc aux prix relevés sur le terrain par la Mission, à la fois ceux concernant les transactions au moment de son passage et le niveau auquel les ventes se sont conclues l'année dernière d'après les personnes interviewées.

La situation à laquelle on a à faire face dans toute la partie septentrionale du pays est celle de deux spirales conjointes: une à la hausse dans le cas des céréales et l'autre à la baisse s'agissant des animaux. Il y a par là un effet de ciseaux qui déstabilise l'économie agropastorale dans la mesure où elle complique extrêmement la gestion de la période de soudure.

La Mission a ainsi constaté que les prix se sont emballés dans les provinces du Nord au cours des 3 dernières décades. Le sac de 100 kg de petit mil coûte 17 500 F à Gorom-Gorom (le 14 octobre 2004), 22 500 F à Gandefabou, 16 000 F à Djibo (Soum) et 18 000 F à Thiou (Yatenga). Un sac de mil coûtait environ 6 000 FCFA à la même époque, ce qui donne la mesure de la dégradation de la situation.

Elle a noté dans le même temps que les prix constatés pour le bétail sont très bas au regard du poids des animaux présentés sur les marchés aux bestiaux. Par exemple à Déou, province de l'Oudalan, une vache laitière de 5 ans était vendue à 10 000 FCFA, alors que le prix du mil ne cesse de monter (de 15 000 FCFA à 22 500 FCFA le sac de 100 kg). La baisse des prix des animaux atteint 50 pour cent à Gorom-Gorom, et même davantage dans les localités situées plus au nord.

Même dans la région du Centre Ouest, relativement épargnée par la sécheresse et où les invasions acridiennes ne se sont pas produites, les prix sur le marché sont en hausse rapide. Le tin de maïs (17 kg) est ainsi passé à 2 400 FCFA, soit 400 FCFA de plus qu'à la même époque l'année dernière. L'assiettée de mil vaut maintenant 400 FCFA alors que son cours normal est de 250 FCFA. En fait, il n'y a pas d'offre locale, car les producteurs vivent encore sur leurs stocks. C'est le cas sur le marché de Sandié, où, par trois fois consécutives, il n'y a pas eu de présentation de céréales locales.

Par contre, la région de l'Est (province du Gourma) est, pour sa part, caractérisée par une situation à peu près normale : la situation alimentaire et nutritionnelle y est bonne, les producteurs disposent encore de stocks de céréales de la précédente campagne agricole et les prix des produits agricoles sur les marchés sont encore corrects. Le sac de mil de 100 kg coûte actuellement 8 000 FCFA, soit la moitié des prix atteints dans les régions atteintes par la sécheresse et les criquets, ce qui, au passage, donne une bonne idée de la viscosité de l'offre sur le marché national, gage de profondes disparités entre les régions en ce qui concerne la formation des prix.

L'accessibilité aux aliments est également favorable pour ce qui est des ménages de la partie Sud du pays en raison des stocks existants et des récoltes, qui s'annoncent souvent bonnes.

5. ELÉMENTS D'ANALYSE DES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ ALIMENTAIRE AU BURKINA FASO

5.1 La situation de la campagne en cours

L'installation tardive de l'activité pluviométrique, les importantes poches de sécheresse, l'arrêt précoce des pluies dans la partie Nord du pays début septembre et l'invasion des criquets pèlerins dans la région agricole du Sahel ont été les principales menaces de la campagne 2004/05. Ces facteurs ont contribué à baisser les rendements et, partant, les productions agricoles, pastorales et les réserves en eau pour la consommation humaine et celle des animaux, ainsi que pour les activités de contre-saison.

5.1.1 Les disponibilités

Les stocks paysans, commerciaux et sociaux ont été importants et bien visibles jusqu'au mois d'août. Ces stocks plus élevés dans les parties Sud et Ouest ont été sollicités par les commerçants de la Côte d'Ivoire et du Ghana, pays traditionnellement gros producteurs de maïs, mais qui, l'année dernière ont connu une baisse de la production céréalière dans leur partie septentrionale.

Actuellement, le niveau des stocks est difficilement appréciable car, dans les régions agricoles du Centre Nord, du Nord et du Sahel, les réserves en céréales chez les producteurs se montrent de plus en plus faibles et les prix sur les différents marchés sont entraînés dans une spirale de hausse, qui est décisivement plus forte que le rythme de hausse saisonnière observé dans les semaines précédentes et au cours des campagnes passées. Il y a donc un indéniable phénomène d'emballement.

Les nouvelles récoltes, qui seront moyennes à excellentes dans l'Ouest, le Sud et l'Est, vont contribuer à améliorer les disponibilités actuelles, mais avec les lenteurs qui caractérisent habituellement les compensations entre zones. D'autre part, les très faibles niveaux de production de la partie nord du pays vont à l'évidence tirer vers le bas les disponibilités nationales.

5.1.2 Accessibilité

L'accessibilité est favorable pour ce qui est des ménages de la partie Sud du pays en raison des stocks existants et des récoltes, qui s'annoncent bonnes. Dans le Centre, les prix n'ont pas connu une hausse suffisamment importante pour rendre difficile l'accès de ces ménages aux céréales. Par contre les prix se sont emballés dans les provinces du Nord au cours des 3 dernières décades. Le sac de 100 kg de petit mil coûte 17 500 F à Gorom-Gorom (le 14 octobre 2004), 22 500 F à Gandefabou, 16 000 F à Djibo (Soum) et 18 000 F à Thiou (Yatenga).

A l'inverse, les prix des animaux sont caractérisés par une forte baisse, laquelle atteint 50 pour cent à Gorom-Gorom, et même davantage dans les localités situées plus au nord. La production laitière n'a pas été abondante dans la partie sahélienne qui connaît habituellement une forte concentration du bétail dû aux faibles productions fourragères tout au long de la saison des pluies.

Les activités maraîchères n'ont pas réellement démarré et de médiocres perspectives sont envisageables à cause du faible remplissage des points d'eau, lesquels, au surplus, subissent les effets d'une évapotranspiration élevée.

5.1.3 Les zones à risque

A l'issue de cette campagne qui a connu de nombreux chocs, le nombre de villages à risque pourrait être important. Ainsi, la quasi-totalité, des villages de l'Oudalan, de même qu'une grande partie des villages du Soum et du Séno sont à risque à brève échéance. Dans la région du Nord, 60 villages plus 6 secteurs au Yatenga, 18 villages au Loroum, et 20 villages au Zandoma sont déjà identifiés comme étant à risque. Dans la région du Centre-Nord, les tendances observées par les techniciens du Ministère de l'agriculture prévoient un déficit compris entre 30 à 50 pour cent. Les enquêtes en cours par les services compétents en matière de vulnérabilité alimentaire doivent permettre un ciblage précis des besoins, village par village, en fonction des diverses catégories de population vulnérable.

5.2 Données structurelles sur la vulnérabilité alimentaire au Burkina Faso

5.2.1 Valeur relative de l'approche macroéconomique de la vulnérabilité alimentaire

D'une manière générale, il existe un risque à ce que l'appréciation du bilan alimentaire du pays s'en tienne aux chiffres globaux de l'offre de céréales et des besoins alimentaires. D'autres éléments doivent être pris en compte pour apprécier la couverture effective des besoins.

La compensation des déficits locaux par l'offre nationale (complétée par l'importation commerciale et l'aide alimentaire) est dans une certaine mesure possible dans le cadre Burkinabé compte tenu d'une situation excédentaire dans certaines régions, en particulier au sud, qui ont reçu d'abondantes précipitations cette année. Mais la communication entre les vases que constituent les différentes régions – excédentaires ou déficitaires – du pays n'a nullement un caractère automatique : elle nécessite un certain laps de temps (celui correspondant à la récolte, à la collecte primaire et secondaire des lots individuels des paysans, à la conclusion des transactions commerciales, à l'acheminement des produits dans les zones de destination et

à leur distribution finale dans celles-ci). En fait, quel que soit le pays, cette communication demande également, par nature, une forte impulsion de l'État, ainsi que des mécanismes institutionnels adéquats.

Comme le montre l'étude réalisée par le Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (Direction générale des prévisions et des statistiques agricoles et Direction des préventions et de l'alerte précoce), intitulée « *Étude sur les déterminants de la vulnérabilité alimentaire des ménages* » (septembre 2004), et présentée au cours de l'atelier clôturant la Mission, 41,4 pour cent de la population Burkinabé vit en effet dans la pauvreté alimentaire, c'est-à-dire qu'elle n'atteint pas le niveau nécessaire de 190 kg de céréales par an et ce, en dépit de la possibilité théorique de se procurer le complément de céréales sur le marché.

Cette étude met aussi en lumière que certaines catégories de la population sont particulièrement vulnérables, comme les veuves, les personnes âgées, les rapatriés récents. Quant aux aspects de distribution, il faut noter que 50 pour cent des villages ne disposent pas d'un marché et que, malgré le très bon état du réseau routier principal, 67 pour cent des villages enquêtés ne sont pas accessibles par la route toute l'année, ces deux facteurs, à l'évidence, étant susceptibles de limiter l'accès de leurs habitants à l'alimentation en cas de crise. Au total, l'étude montre que la gestion de la période de soudure est difficile pour une part importante de la population. En effet, la classe des ménages « très vulnérables » (8 pour cent du total) ne couvre que 9 mois de ses besoins céréaliers en année normale. Celle des ménages « moyennement vulnérables » (46,9 pour cent) a un mois sur 12 de non couverture. Les ménages « peu vulnérables » (25,5 pour cent) couvrent une année pleine de leurs besoins. Il n'y a que les ménages « moins vulnérables » (20,6 pour cent) qui ont plus que ce qu'il leur faut pour une année pleine d'alimentation.

5.2.2 Aspects particuliers de la vulnérabilité alimentaire

L'étude invite à réfléchir notamment sur les questions suivantes, liées à la vulnérabilité alimentaire au Burkina Faso.

- **Vulnérabilité alimentaire et pratique de l'élevage**

La possession d'animaux est en principe un facteur de diminution de la vulnérabilité alimentaire.

C'est ainsi que la proportion des ménages définis comme *seulement moyennement* vulnérables est particulièrement forte dans le Sahel et le Nord, respectivement 61,2 pour cent et 86,0 pour cent. Il en est ainsi, affirme l'étude, car les agro éleveurs peuvent vendre leur bétail pour se procurer de quoi acheter des céréales. Dans cette même note, l'étude pointe la vente des animaux comme première stratégie de gestion de la période de soudure pour rien moins que 85 pour cent des ménages du pays. A l'inverse, le groupe des ménages très vulnérables se caractérise, à l'échelle du pays, par la faible part de l'élevage dans leur revenu : 51,0 pour cent de ceux-ci ne tirent aucun revenu de cette activité.

Cependant, il faut regarder de plus près la pertinence de cette proposition. En effet, le filet de sécurité alimentaire que procure l'argent retiré de la vente du bétail n'est effectif que lorsque les prix de celui-ci demeurent à un niveau normal et, a fortiori, ne s'effondrent pas.

S'ils s'effondrent, l'équilibre est rompu et ce qui était un facteur de force devient au contraire une cause directe de vulnérabilité. C'est ce qui est actuellement en train de se produire dans la partie septentrionale du pays en particulier, avec « l'effet de ciseaux » entre la montée brusque des prix des céréales et la baisse non moins brusque de ceux du bétail. On ajoutera que la situation actuelle rend difficile de réduire rapidement un tel phénomène. Les exportations de bétail, en particulier vers la Côte d'Ivoire sont fortement handicapées par les événements et une exportation massive par voie publique semble actuellement peu praticable. Les conditions ne sont en effet pas réunies pour passer du « circuit vif » au « circuit mort », lequel procurerait la souplesse et la sécurité nécessaires. D'autre part, le bétail a beaucoup souffert du manque d'eau et de pâturages et sa valeur de cession ainsi que sa capacité à voyager (en circuit vif, précisément) s'en ressentent.

- **La migration comme remède à la vulnérabilité alimentaire ?**

Bien que la population des différentes régions soit, en moyenne à concurrence de 92 pour cent, résidente permanente, la migration joue un grand rôle dans la stratégie de sécurité alimentaire pour les plus vulnérables, probablement parce qu'ils n'ont pas les moyens de supporter le coût du départ. Elle peut être saisonnière (en général à la recherche du pâturage pour l'élevage) ou à long terme (et, dans ce cas, son objectif est l'emploi et le revenu monétaire). Si la migration intra nationale représente, selon l'étude, 40,1

pour cent des départs, la migration internationale compte pour 27,2 pour cent de ceux-ci (les 32,7 pour cent restants demeurent indéterminés dans l'enquête, qui a été faite en 2003).

Mais la conjoncture internationale pourrait fragiliser cette stratégie. La cause principale de cette fragilisation est les événements en Côte d'Ivoire, pays qui reçoit 16,6 pour cent des migrations. En effet, si, selon l'enquête, près de 53 pour cent des ménages burkinabé ont ou ont eu un membre émigré en Côte d'Ivoire, le nombre des d'individus ayant regagné le Burkina Faso à cause des événements était, à la date de l'enquête, estimé à 888 904 pour les seules localités étudiées (appartenant au monde rural). Ce chiffre est largement supérieur à celui avancé à la même période en juin 2003 par le CONASUR (Comité national de secours d'urgence et de réhabilitation), qui était lui-même estimé à seulement 311 897. En outre, la région du Nord, une des plus frappées par les fléaux combinés de la sécheresse et des criquets, aurait reçu la moitié (52 pour cent) des personnes ayant dû regagner le pays du fait de la crise.

C'est dire que, dans la mesure où les chiffres avancés par l'étude traduisent bien la réalité, la vulnérabilité alimentaire est susceptible d'être assez fortement accrue par ladite crise, dont on connaît les rebondissements les plus récents, déclencheurs éventuels de nouveaux retours.

Ainsi, l'inversion forcée des flux migratoires aggraverait la situation dans les régions de retour : aux effets négatifs du départ initial de bras valides vers d'autres contrées se surajouterait le fait que les rapatriés, souvent démunis de moyens de subsistance, seraient à la charge des populations des régions concernées, elles-mêmes déjà en proie aux problèmes que la Mission a constatés du fait de la sécheresse et de l'invasion acridienne.

- **La malnutrition des enfants**

L'appréciation de la vulnérabilité doit tenir compte des données sur les indicateurs anthropométriques des enfants de moins de 5 ans, tout déficit alimentaire concernant ceux-ci pouvant avoir des conséquences à long terme évidentes. Sur la population étudiée, il ressort qu'un enfant de moins de 5 ans sur 2 souffre de malnutrition chronique, c'est-à-dire accuse un retard de croissance. Un enfant sur 4 souffre d'un retard de croissance sévère. Deux enfants sur 5 présentent une insuffisance pondérale pour leur âge, celle-ci étant sévère dans un cas sur 7. Un enfant sur 6 pâtit de sous-nutrition aiguë et un sur 10 fait apparaître une émaciation sévère. C'est après 12 mois que ces problèmes se manifestent, ce qui laisse supposer que le sevrage se fait dans de mauvaises conditions.

Dans ces conditions, il est clair que les enfants en bas âge devront recevoir une attention particulière dans les plans d'aide alimentaire mis en œuvre pour redresser la situation.

- **Vulnérabilité alimentaire et accès au crédit et aux banques de céréales**

Les structures de micro finances ont pour objectif de pallier l'absence des services bancaires institutionnels dans la satisfaction des besoins financiers des entrepreneurs et des ménages pauvres, qui sont jugés comme présentant trop de risques.

De telles structures sont importantes en particulier en période de crise alimentaire pour aider à passer un cap difficile.

Or, l'étude montre qu'en général elles ne sont pas suffisamment implantées dans les villages. Seuls 38,8 pour cent de ceux-ci disposent de structures formelles de crédit (pourcentage qui s'élève, par contre, à 53 pour cent au Sahel, 57,9 pour cent à l'Est et 59,9 pour cent au Centre Nord). Quant aux tontines (caisses villageoises), il en existe dans seulement 17,4 pour cent de l'ensemble des villages. Les banques de céréales sont plus présentes (37,2 pour cent de l'ensemble des villages, mais 61,2 pour cent dans le Sahel, 59,6 pour cent dans le Centre Nord et 58,2 pour cent dans le Nord, trois régions caractérisées par une faible production céréalière).

5.2.3 Conclusion sur la vulnérabilité alimentaire au Burkina Faso

Il ressort des constatations faites au cours de la Mission qu'une crise alimentaire localisée est très probable et que la situation va s'aggraver rapidement.

Dans le Nord et le Sahel, la part de l'aide alimentaire gratuite devra probablement être importante vu le fait que les catégories les plus nécessiteuses seront dépourvues de moyens financiers en raison de la chute des prix du bétail. Le ciblage des personnes en danger alimentaire est une priorité, de manière à ce qu'on

prenne la mesure exacte des besoins et que l'aide parvienne réellement à ceux à qui elle est indispensable – ce qui comportera également l'avantage de renforcer la crédibilité de l'aide.

Ce ciblage doit être réalisé sur la base d'une analyse fouillée des facteurs de vulnérabilité, pour laquelle l'étude citée, parmi d'autres publications ou documents, offre une série d'éléments intéressants. L'approche demande à être très localisée, la situation pouvant varier notablement d'un village à l'autre ou d'un département à l'autre. Il faut donc disposer d'une carte complète de la vulnérabilité dans les régions les plus affectées, mais aussi dans celles qui, tout en étant moins affectées, recèlent des poches particulières de vulnérabilité.

La question des moyens institutionnels utilisés pour gérer la résorption des besoins alimentaires d'urgence est cruciale pour mener celle-ci à bien. Le tissu institutionnel s'est quelque peu réduit ces dernières années, ceci concernant les ONG et les organisations de producteurs, ainsi que les moyens dont dispose l'Administration. Un effort de reconstitution de ce tissu est par-là nécessaire.

6. RECOMMANDATIONS POUR UNE ASSISTANCE AGRICOLE D'URGENCE

A l'issue de la mission, les recommandations suivantes ont été formulées:

- **Redonner de l'espoir aux populations**, dont la vulnérabilité s'est gravement accrue avec les effets conjugués de la sécheresse et de l'invasion acridienne. Il s'agira plus précisément, d'approvisionner en urgence les banques céréalières et de procéder à des distributions gratuites ou à des ventes des céréales à des prix accessibles au plus grand nombre. Les provinces de l'Oudalan, du Séno et du Soum devraient être concernées en priorité par ces actions.
- **Apporter un appui aux éleveurs pour l'alimentation du bétail**, en facilitant la mise à disposition de sous-produits agro-industriels à des conditions financières acceptables.
- **Entreprendre des actions vigoureuses afin d'améliorer la disponibilité en eau** au moyen de la réparation et de la réhabilitation des forages existants (le forage Christine en particulier), ainsi que par le forage de nouveaux puits.
- **Appuyer les structures du Ministère des ressources animales dans la mise en place urgente d'une campagne massive de vaccination des animaux** afin de limiter les risques sanitaires au cours de la transhumance, qui a d'ores et déjà commencé, et ce bien avant les dates habituelles.
- **Aider les différents acteurs de la filière bovine, acheteurs et exportateurs en particulier, à trouver des débouchés** pour la vente des animaux dans les pays de la sous région, avec l'objectif d'enrayer la spirale dépressive des prix et de limiter ainsi la baisse des revenus des éleveurs.
- **Favoriser la fauche du fourrage** dans les zones de fortes disponibilités et son acheminement vers les régions du Nord et du Sahel.
- **Les différentes structures en charge de la filière semencière devront coordonner leurs efforts** dans le but d'exploiter au mieux les différents sites de production disposant d'une maîtrise totale ou partielle de l'eau, et ce, en vue d'une production en contre-saison de semences sélectionnées de variétés de mil, de sorgho et de niébé adaptées aux conditions agro écologiques de la région du Sahel. Des appuis spécifiques devraient être sollicités auprès des partenaires habituels pour la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation semencière et le renforcement du système de production de semences en place.
- En complément de la production de semences de contre-saison destinées aux provinces de la région du Sahel affectées, des dispositions devraient être prises pour **rechercher et acheter, dans les régions limitrophes du Sahel et, éventuellement, dans les pays voisins, des semences de mil, de sorgho et de niébé** susceptibles de s'adapter aux conditions agro écologiques de cette région.

- En vue de préparer la campagne agricole de contre-saison pour les cultures maraîchères, dont les revenus pourraient constituer un complément appréciable pour les producteurs durement affectés par la situation en cours, **un appui pour la fourniture d'intrants** (engrais, semences maraîchères, petit outillage agricole, petit matériel d'exhaure) devrait être très rapidement sollicité auprès des partenaires habituels du Gouvernement.
- **Renforcer le Comité national de lutte anti-acridienne** pour qu'il puisse améliorer sa fonction de veille du péril acridien, mesure dont les récents événements montrent l'urgente nécessité. Un tel renforcement devrait se faire en relation étroite avec les efforts de même nature déployés par les pays du Sahel, de même qu'avec les actions menées par les organismes internationaux chargés de suivre les mouvements migratoires des criquets. Au plan local, un dispositif de veille efficace implique la pleine participation de Comités provinciaux, départementaux et villageois, chargés de suivre les mouvements des criquets. Ces comités devraient à l'évidence être dûment sensibilisés et formés au préalable, et également dotés de moyens appropriés.

Le présent rapport a été établi par T. Aube et C.I. Ndiaye, sous la responsabilité des secrétariats de la FAO à partir d'informations provenant de sources officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant. Henri Josserand, Chef, SMIAR, FAO, Télécopie: 0039-06-5705-4495, Mél: giews1@fao.org

Veillez noter qu'il est possible d'obtenir le présent Rapport spécial sur le site Internet de la FAO (www.fao.org) à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/giews/>

Il est également possible de recevoir automatiquement, par messagerie électronique, les Alertes spéciales et les Rapports spéciaux, dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un message électronique à l'adresse suivante: mailserv@mailserv.fao.org sans rien écrire dans la ligne "sujet" et en indiquant le message suivant:

subscribe SMIARAlertes-L

Pour être rayé de la liste, envoyer le message:

unsubscribe SMIARAlertes-L